

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

• SUISSE •

ORGANE de la CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, des CHAMBRES DE COMMERCE, des BUREAUX DE CONTROLE, des ASSOCIATIONS PATRONALES de l'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE et de la FIDUCIAIRE HORLOGÈRE SUISSE (Fidhor)

ABONNEMENTS:	Un an	Six mois
Suisse	Fr. 14.05	Fr. 7.05
Union postale	» 25.—	» 13.—
Majoration pour abonnement par la poste		
Compte de chèques postaux IV b 426		

Paraissant le Mercredi et le Samedi à La Chaux-de-Fonds

LES CONSULATS SUISSES A L'ÉTRANGER REÇOIVENT LE JOURNAL.

Annonces: Publicitas, S. A. suisse de Publicité, 21, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger

ANNONCES
suisSES 30 centimes, offres et demandes de places 20 centimes la ligne, étrangères 35 centimes la ligne.
Les annonces se paient d'avance.

Chambre suisse de l'Horlogerie

Assemblée des délégués.

L'assemblée des délégués de la Chambre suisse de l'Horlogerie a siégé jeudi, 11 décembre 1930, à Neuchâtel.

Les principaux objets à l'ordre du jour étaient l'adoption du budget 1931 et l'examen de la situation générale.

Après avoir entendu un rapport sur le budget, présenté par M. Emile Perrenoud, président de la Commission financière, elle adopte à l'unanimité le budget, totalisant, aux dépenses, un montant de fr. 58,000.—

Le président de la Chambre, M. Ed. Tissot, présente ensuite un rapport sur la situation générale, sur les causes et les effets du malaise dans lequel se débat actuellement l'économie mondiale, et, plus spécialement sur ses répercussions sur l'industrie horlogère.

Nous en publierons un résumé dans nos prochains numéros.

Après avoir exposé les effets désastreux de la dépression économique qui pèse sur le monde entier, le rapporteur passe à l'examen de cette crise au point de vue spécial de notre horlogerie et constate qu'en dehors des causes générales qui pèsent sur l'économie mondiale et qui se trouvent hors de notre portée, il en est d'autres plus spéciales, contre lesquelles les organisations horlogères sont à même de réagir.

Parmi ces causes, il en est une qu'il y a lieu

de signaler en premier lieu, l'exportation du chablonnage, qui se pratique, non seulement dans les limites des contingents, mais aussi en dehors de ceux-ci, par des maisons dissidentes.

Le rapporteur, après avoir donné des renseignements sur l'importance des contingents accordés qui, en 1929 s'élevaient à la somme de 8 millions environ, alors que l'exportation, pendant la même année, des parties ébauchées et ébauches et fournitures se monte à 20 millions de francs, déduction faite de 7 millions de mouvements démontés aux Etats-Unis. Il en conclut que cette pratique nocive devrait être supprimée, non pas d'un seul bloc, mais d'une façon progressive, de façon à éviter les à coups.

Il envisage que pour y arriver, il faut renouveler les conventions avec Ebauches S. A., mais en y apportant tous les perfectionnements jugés nécessaires, englober les fabriques d'ébauches dissidentes dans Ebauches S. A.; arriver à la constitution d'un trust de certaines branches des parties détachées et à l'application intégrale de la réciprocité syndicale entre les diverses associations, parties ou conventions.

Le rapporteur signale que ces conventions arrivent à leur terme et qu'il y a un intérêt urgent à les renouveler le plus rapidement possible; malgré toutes les critiques dont elles sont l'objet, on doit reconnaître que celles actuelles ont rendu des services appréciables; elles ont apporté une stabilisation incontestable dans les prix, permis une certaine sélection, renforcé le sentiment d'interdépendance des divers éléments patronaux et arrêté l'extension du chablonnage.

La mise à néant de l'énorme effort accompli,

assortiments ne s'est produite du fait de la fixation des prix par le trust.

Ensuite d'une décision commune des intéressés, la limitation de la production pendant une période déterminée est obligatoire pour ceux-ci et pour les autres fabriques. Chaque maison ou le secrétaire de l'association peut en faire la proposition. Toutes les maisons s'engagent en outre à fournir les renseignements nécessaires à l'association pour lui permettre d'établir une statistique sur le mouvement des commandes, de la production et de l'expédition.

Pour garantir l'exécution stricte de la convention, les maisons doivent se soumettre à un contrôle minutieux de leurs livres. Ce contrôle est exercé par une institution spéciale à créer par l'association. Pour toute contravention, une amende conventionnelle de 3,000 RM. au minimum pour les grandes entreprises et de 1,000 RM. pour les autres maisons a été prévue, l'exclusion éventuelle en cas de récidive ou de manquement grave restant réservée. Un tribunal arbitral constitué par les parties avec un président nommé par elle ou par la Chambre de Commerce de Rottweil est appelé à statuer en dernier ressort. La dissidence est relativement peu importante puisqu'elle ne dépasse pas le 5 % de la totalité des fabricants, elle n'a pas de tendance à se développer. La production de ces maisons se limite essentiellement aux horloges de cuisine et murales. Une seule usine parmi les dissidents occupe plus de 100 ouvriers avec un mouvement d'affaires d'environ un demi-million de RM.

b) Horloges fixes et d'applique.

Ce genre de pendules ne participe pas aux con-

ventions, parce que le nombre des maisons productrices est trop élevé et qu'il ne serait par conséquent pas facile de les mettre d'accord. Toutefois, les producteurs les plus importants ont créé un syndicat de vente pour les mouvements de pendule, ce qui leur a permis de régulariser les prix des produits terminés.

La suppression de ce qui a été mis sur pied avec tant de peine, constituerait un gros désastre qui risquerait de plonger notre industrie dans l'anarchie. Le rapporteur, comme conclusion, fait ressortir l'obligation morale qui s'impose impérieusement pour ce renouvellement, c'est l'unanimité et sa spontanéité du concours qui doit y être apporté. Il faut, dit-il, jouer cartes sur table, sans arrière-pensée ni restriction mentale. Il faut que la bonne foi et un véritable esprit de solidarité dominant les pourparlers, il faut aussi savoir garder son sang-froid, envisager les choses sans passion ni parti-pris et, enfin, ne pas trop prêter l'oreille à des suggestions ou à des critiques inspirées par le mécontentement résultant de la crise.

La lecture du rapport présidentiel fut suivie d'une discussion très nourrie, à laquelle participèrent MM. César Schild, Charles Monfrini, Albert Schumacher, F.-L. Colomb, Louis Berthoud, Louis Clerc, Isidore Ditesheim, Jean Pellaton, Léon Muller, Maurice Savoye, Edouard Tissot.

Les principaux problèmes de l'heure y furent abordés, notamment:

le chablonnage, dont la répression doit être étudiée avec beaucoup de prudence, afin de ne pas appliquer des remèdes dont les effets pourraient être pires que le mal lui-même,

la cherté de la vie en Suisse, cause de handicap permanent pour toutes nos industries, et plus spécialement pour les industries d'exportation, pour l'horlogerie notamment, qui, de plus en plus, en présence de l'évolution de la production dans le sens de la fabrication automatique, doit compter avec la concurrence étrangère présente et à venir,

la production totale de cette branche peut être évaluée de 200 mille à 220 mille mouvements annuellement représentant une valeur de 6 millions de RM. Environ 150 mille pièces sont livrées complètement terminées; le solde est exporté comme mouvements seuls.

Cette convention englobe les fabricants de mouvements pour pendules murales Westminster et genres similaires, ainsi que les cadrans, disques de pendules, gaines pour poids et gongs pour tous mouvements; les pendules électriques en sont exclues. Contrairement à la convention pour la grosse horlogerie, la vente à l'étranger est aussi comprise dans cette convention.

L'office de vente est chargé de la vente pour le territoire allemand, pour la Grande-Bretagne et l'Irlande et pour les Etats-Unis d'Amérique.

L'assemblée des membres fixe les prix de vente. Un comité de 6 à 8 membres détermine les conditions de paiements et de livraisons ainsi que l'escompte pour les acheteurs différencié selon une liste de clients classés d'après quantité et vente. Le risque de crédit est supporté par l'office.

Comme cela est prévu dans la convention pour la grosse horlogerie, il est prévu ici également un office de contrôle et un tribunal arbitral. L'amende

Feuilleton

11

L'Industrie horlogère allemande.

III. Réglementation des débouchés des associations.

1. Conditions préalables des développements.

La véritable base des conventions est représentée par la convention d'août 1917, liant les 6 grandes entreprises dont nous avons parlé et par les ententes spéciales qu'elles conclurent dans les mois qui suivirent avec 16 autres fabriques d'horlogerie.

2. Conventions dans l'horlogerie.

a) Grosse horlogerie.

Les fabriques s'engagent à respecter les conditions fixées en commun concernant les prix, les délais de paiements, de livraisons et d'escompte; si l'index des prix ne paraît plus acceptable, les modifications nécessaires seront faites par une commission. Une réduction de prix en vue de lutter contre les dissidents n'est autorisée qu'avec l'assentiment de toutes les maisons signataires.

Les prix pour de nouveaux modèles sont fixés par la Commission en tenant compte des frais qu'ils ont nécessités; il est interdit de copier les modèles des autres maisons contractantes. Celles-ci s'engagent à ne sortir de nouvelles collections d'échantillons qu'une fois par an et cela au printemps. Comme on l'a constaté lors de la discussion sur la rationalisation du programme de production, aucune limitation des

Filières en saphir et diamant. Meules en saphir, limes saphir et rubis. Outils en diamant de tous genres. Retailage, réparations. Pierres boussoles saphir, rubis, vermeil, agate, pour compteurs électr., etc. Pierres de grand'moyennes. Tous genres de pierres d'après modèle. Meules « India » et « Aloxit », etc.

Filières en acier à tirer. 321-2 U

Pierres d'horlogerie rebuts pour exportation.

Antoine VOGEL, Pieterlen (près Bienne)

VINCE WATCH
G. STUDER, Grenchen
Montres et mouvements, cyl. et ancre,
de 5¹/₄ à 10¹/₂ lig. 250

FABRIQUE DE RESSORTS

Exportation. 29-1 C Temple allemand 91,93,95
Spécialité: **ENER** LA CHAUX-DE-FONDS
Ressorts soignés Téléphone 24.40
V. GEISER & FILS

OFFICE FIDUCIAIRE
DR F. SCHEURER & CIE
NEUVEVILLE Tél. 46 76-2 N
NEUCHÂTEL Tél. 4.19

Jeune homme

sérieux, actif, sachant les deux langues, la dactylographie, au courant de la fabrication à fond et ayant fait stage chez grossiste à l'étranger, entreprendrait voyages, **cherche place** dans bureau d'horlogerie.

Certificats à disposition.

Ecrire sous chiffre 02397 à Publicitas St-Imier.

Qui fournit des

Calottes 8 et 8³/₄ ancre

15 rubis, avec secondes, qualité sérieuse, boîtes métal, formes fantaisie.

Faire offres sous chiffre P 2241 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.

ANGLETERRE

Commerce d'horlogerie à remettre. Propriétaire actuel resterait éventuellement intéressé. Clientèle de choix — grossistes et magasins — Londres et provinces.

Offres sous chiffre P 2148 C à Publicitas Chaux-de-Fonds.

J'achète au comptant

Montres de poche

ancre 15 rubis, or, argent galonné, niel, vieil argent sur nickel, ainsi que des mouvements 18¹/₂ lig. 27/12 ancre.

Ecrire sous chiffre P 2289 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

On cherche à acheter un

Coffre-fort

Faire offres détaillées avec prix à case postale 13788, Grenchen. P 23259 U

Jeune technicien horloger

connaissant à fond le terminage de la montre

cherche place

Offres sous chiffre L 23265 U à Publicitas Bienne.

8³/₄, 10¹/₂, 12 et 13¹/₂

en montres complètes, toutes formes de boîtes or, argent ou métal, ainsi qu'en mouvements seuls sont fournis avantageusement par 49-1 C

Alphonse Joly,

HORLOGERIE
La Chaux-de-Fonds.
Rue du Nord, 209.

— Demandez les prix —

A vendre

mouvements

5¹/₂ lig., ovales, Peseux, 15 rubis rouges, belle qualité.

Prix avantageux au comptant.

Ecrire offres s. chiffre P 2188 C à Publicitas Chaux-de-Fonds.

J. EMERY

Rüschi 31

Bienne

Téléphone 28.70

Décoration émail
de tous genres de boîtes

Heures émail
sur cadrans 411 U

Travaux soignés

Véritable Laque

Indo-chinoise,
noire et couleur.

Livraison rapide.

91-1 C Travail garanti.

PAUL ROBERT

Temple Allemand 71 - Tél. 15.14
Chaux-de-Fonds

Fd. & Ad. DROZ

Parc 91

La Chaux-de-Fonds

livrent avantageusement
mouvements 4 lig., ovales,
ancre.



25-2 C

10,5 x 16 mm.

Machine à polir les arbres de barillets, pivots et faces de pignons.

Meules à cloche spéciale de fer, fonte grise, acier, bronze, zinc et nickel.

Machine à couper les balanciers.

Machine à adoucir les roues.

Machine à polir les gorges et colimaçons. 457-1 U

Fritz WOLF

Machines et Fournitures
LONGEAU (Berne)
Téléphone 76

Qui pourrait fournir rapidement 1-2 grosses

Mouvements 10¹/₂

ancre, 15 pierres, dont trois bombées rouges, Eterna 128.

Offres s. chiffre P 2205 C à Publicitas Chaux-de-Fonds.

Transmissions
Supports — Paliers
Renvois

Standard - Machines

Bienne 466-1 U

48, rue des Abattoirs

Téléphone 26.14

Achat et Vente.

NOTZ & G Bienne



SANDVIK
ACIER DE QUALITÉ

Employé supérieur

Fabrique d'horlogerie ayans marque bien introduite dans tous pays, cherche employé, supérieur de toute confiance bien au courant de tous les travaux de bureau, spécialiste dans Département «Ventes» et ayant l'habitude des voyages à l'étranger. — Connaissance des langues exigée. — Pourrait être éventuellement intéressé financièrement dans l'entreprise.

Adresser offres et prétentions avec références sous chiffre P 2258 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

DORAGES
de mouvements et roues

en tous genres, prix modérés, spécialité de dorage américain. 20050 C

Roues circulaires.

Voir Ernest Aeschlimann

Numa Droz 145

Chaux-de-Fonds

U. S. A.

Sollicitons offres pour

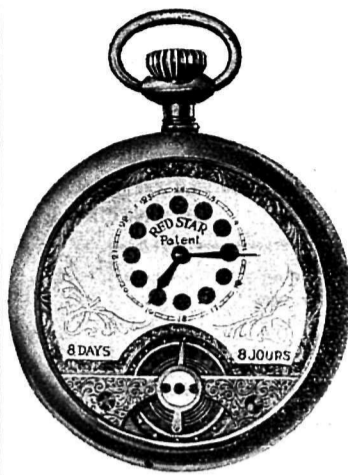
Mouvements et Montres de poche

cylindre 16-18" (à pont et 3/4 platine), cadrans relief, boîte nickel chromé.

Ecrire sous chiffre 023270 U à Publicitas Bienne.

Red Star Watch Factory, Grenchen

Tél. 3.51 (Suisse)



ROSKOPF

8 jours
Tage
giorni
days
dias

2619 GR

Demandez offres

**Pivots!
Châtons!
Ressorts!**

JAUGES et toutes pièces de précision d'HORLOGERIE et de MÉCANIQUE!

seront exacts au 1/10 de centième, ou au millième, si vous les mesurez avec ce



MICROMÈTRE indiquant les 1/100 de mm. Recommandé lorsque la précision des micromètres courants ne suffit pas à éviter des contestations. — «Ne peut être forcé.» — Plus de 300 appareils en service dans les premières fabriques d'horlogerie, usines de mécanique, bureaux de contrôle officiels, aciéries, etc.

**Mécaniciens!
Horlogers!**



Ne faites plus de jauges-tampons!

puisque vous les obtenez à bien meilleur compte chez nous (Fr. 0,75 la pièce, de 0,50 à 2,50 mm.) Marque «HG», et en haute précision (± 1/100 de mm). Pour d'autres diamètres: prix sur demande. — Stock normal: 10.000 jauges, dans tous les 1/100 de mm. — Production mensuelle: environ 4000 jauges, utilisées par les premières fabriques d'horlogerie, de fournitures, de compteurs, les ateliers fédéraux, les écoles, etc.

MICROMÉCANIQUE
ANCIEN HONEGGER, GOLAY & CIE
NEUCHÂTEL

Fabrique d'étalons de référence combinables, précision jusqu'à 1/1000 de mm, base de mesure de Bureaux de contrôle d'Etat, et de la plupart des fabriques d'horlogerie, de pièces détachées et d'outillage. TOUS OUTILLAGES ET TRAVAUX DE PRÉCISION.

Décolleteur

Jeune homme sérieux, spécialisé sur la mise en train des machines et la fabrication des cames, cherche place pour le 1er janvier ou époque à convenir. Diplômes et références à disposition.

Faire offres sous chiffre P 2290 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Disponible:

Montres bracelets ancre, 8³/₄ et 10¹/₂ lig., argent, or et plaqué or.

Ecrire sous chiffre G 23261 U à Publicitas Bienne.

Fabricant de spécialités

1^{re} qualité Genève
remettrait

représentation
pour la Suisse, à bonne maison, visitant régulièrement les magasins.

Faire offres sous chiffre A 20634 L à Publicitas Lausanne.

Voyageur

visitant les magasins d'horlogerie en Suisse, qui serait disposé à compléter ses collections par des spécialités intéressantes, est prié de donner son adresse. — Sérieuses références exigées. S'adresser sous chiffre P 3330 N à Publicitas, Neuchâtel.

U. S. A.

Maison sérieuse et bien introduite cherche représentations pour tous genres de montres et nouveautés.

Faire offres sous chiffre P 2279 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

On demande à acheter une

machine à décolleter

Tornos B, No. 2

Faire offres sous chiffre P 2291 C à Publicitas Bienne.

Diamantine Rubisine Saphirine
qualité reconnue la meilleure
G. SCHNEIDER
Hauts-Geneveys 93-1

l'adoption la plus rapide possible des tarifs des fabricants de parties détachées, dont quelques-uns sont encore en souffrance.

l'établissement d'un contrôle sérieux pour assurer, à l'avenir, l'observation stricte de la clause de la réciprocité syndicale.

l'inflation générale des crédits, tous les échelons de la production et de la vente, a provoqué, au cours de ces dernières années, un stockage de marchandise chez la clientèle étrangère; ces stocks pèsent lourdement sur le marché et sont un grave obstacle au jeu normal des affaires. Il y a urgence à une concentration financière pour empêcher que cette situation, si préjudiciable à l'ensemble, ne se perpétue.

le stockage de marchandises dans les banques; leur liquidation à l'étranger se fait quelques fois dans des conditions désastreuses et a des répercussions graves sur le marché.

Le principe de l'intervention de l'Etat, sous une forme ou sous une autre, a été discuté. Aucune décision n'a été prise à ce sujet, l'assemblée envisageant qu'il appartenait à l'industrie de se prononcer sur ce point, au moment où sera discutée l'application des conventions.

Cette discussion close, l'assemblée vota ensuite, à l'unanimité, la résolution suivante:

Vu la crise qui pèse lourdement sur l'industrie horlogère suisse, considérant: que les conventions conclues entre les groupements patronaux horlogers arrivent à leur terme, que ces conventions, malgré les imperfections inévitables du début, ont rendu certains services à l'industrie horlogère suisse, spécialement en ce qui concerne la stabilisation des prix et un arrêt dans l'extension du chablonnage, que, renouvelées, en tenant compte de l'expérience acquise, pour leur apporter les perfectionnements reconnus indispensables, elles contribueront certainement à atténuer les effets de la dépression économique dont nous souffrons et à supprimer les abus dont on se plaint actuellement, qu'en revanche, leur abandon serait certainement préjudiciable à l'industrie horlogère qui perdrait les bénéfices des progrès réalisés jusqu'ici.

Par ces motifs,

l'Assemblée des délégués de la Chambre Suisse de l'Horlogerie, tenue à Neuchâtel, le 11 décembre 1930,

invite instamment tous les intéressés aux conventions conclues entre la F. H. d'une part, Ebauches S. A. et U. B. A. H. d'autre part, à donner leur adhésion à leur renouvellement, sous réserves des modifications à y apporter, et à appuyer de toutes leurs forces, dans leur tâche difficile et délicate, les organes chargés d'y procéder.

**

conventionnelle est, au minimum, de 1,000 RM. La convention est prévue pour un temps indéterminé; elle est dénonçable pour la première fois le 31 décembre 1935 avec dénonciation préalable de six mois. Avant ce délai, la convention ne peut être dénoncée que sur vote réunissant les trois quarts des membres.

c) *Autres pendules.*

La production totale de montres de contrôle et appareils similaires peut être évaluée, en 1928, à 6 millions de RM. Le 90 % de cette production est concentrée dans les 6 entreprises de Schwenningen.

Alors que toutes les conditions seraient réunies pour la formation d'un cartel, il n'a pu être possible d'y arriver ensuite de l'opposition d'une des plus grandes de ces fabriques. La production de la pendule de la Forêt-Noire accuse une valeur de 1 1/2 millions de RM.; elle se répartit entre 16 fabriques occupant environ 200 ouvriers de fabrique et de 300 à 400 ouvriers travaillant à domicile. Ces fabriques font partie, comme groupe professionnel, de l'association des fabricants de pendules de la Forêt-Noire, à Triberg. Elles n'ont pu, malgré plusieurs tentatives, arriver à établir des règles communes pour l'écoulement de leurs produits.

La fabrication d'horloges de tour est répartie entre 35 petites entreprises et sa valeur de production est d'environ 1 1/2 millions de RM. 21 de ces entreprises, avec une production de 1 million de RM. formant un groupe professionnel de l'Association

L'ordre du jour étant épuisé, M. Louis Clerc, communique à l'assemblée que la Société suisse des fabricants de boîtes de montres en or, dont il est le président, a décidé d'intervenir:

a) au cantonal, pour obtenir que les présidents de tribunaux convoquent les créanciers et les entendent, avant d'accorder des sursis concordataires,

b) au fédéral, pour obtenir la révision de la loi fédérale, sur la poursuite pour dettes et la faillite, dans le sens de la réintroduction de la disposition supprimée en 1917, selon laquelle tout débiteur demandant d'être mis au bénéfice du sursis, devait présenter un projet de concordat et prouver que la majorité des créanciers approuve ce projet, que le montant des créanciers entre les mains de cette

majorité dépasse la moitié de la somme totale des dettes du débiteur.

M. le Président fit remarquer que la Chambre suisse de l'Horlogerie est déjà intervenue depuis longtemps, avec succès, dans certains cantons, auprès des tribunaux de la région horlogère, dans le sens indiqué par la Société suisse.

Elle renouvellera des démarches là où cela paraîtra nécessaire.

Quant à la révision de la loi dans le sens de la réintroduction des anciennes dispositions, rappelées ci-dessus, sous point b) elle est actuellement à l'étude auprès du Vorort; la Chambre fera toutes démarches utiles auprès de cette institution pour qu'elle poursuive énergiquement cette affaire.

Commerce extérieur

Exportation suisse d'horlogerie, etc., en Janvier-Novembre.

	1913 Pièces	1929 Pièces	1930 Pièces
931 Mouvements finis	989.906	5.092.513	3.142.163
933 a Boîtes de montres brutes ou finies en argent	228.064	133.040	103.518
933 b » plaquées or	†	*134.123	208.122
933 c » en or ou platine	86.098	124.924	84.660
935 a Montres en métaux non précieux	7.142.231	6.117.868	4.877.320
935 b » » argent	3.105.133	572.477	439.147
935 c » » or	999.343	236.381	166.570
935 d Chronographes, etc.	23.313	104.152	80.875
936 a Montres-bracelets nickel, etc.	—	4.406.555	3.938.123
936 b » argent	—	754.380	761.976
936 c » or	210.404	925.459	819.779
936 d » chronographes, etc.	—	2.988	4.236
936 e Autres montres	—	534.337	362.000
874 a/c) Orfèvrerie et argenterie, bijouterie	kg. 4.151	3.230	5.605
955 Phonographes, cinématographes	q. 6.384	20.491	14.167

* Comparaison impossible.

† Dès 1^{er} février 1929.

Les mouvements que l'on observe habituellement dans notre commerce extérieur ont évolué conformément aux prévisions. Le volume total du trafic commercial dit, c'est-à-dire sans l'or en barres qui doit être exclu du bilan commercial, atteint, en novembre 1930, 352,2 millions de fr., soit 28,5 millions de fr. de moins que le mois précédent. Les importations s'élèvent à 210,6 millions de fr. et participent par 22,7 millions de fr. à la régression du mouvement de notre trafic commercial. Les exportations accusent 141,6 millions de fr. et soldent ainsi par une moins-value de 5,9 millions de fr. par rapport au mois précédent.

Comparativement à novembre 1929, les importations ont diminué de 23,4 millions et les exportations de 41,6 millions de fr. Cependant, il est à remarquer que, par suite des modifications consécutives au mouvement des prix, ces moins-values sont en réalité trop grandes.

Pour apprécier exactement la tendance actuelle de notre commerce extérieur, il faut toutefois se rappeler que novembre compte deux jours ouvrables de moins

qu'octobre et un de moins que novembre 1929. En tenant compte, dans les calculs, de cette durée inégale de la production, il appert qu'il s'est importé, par jour ouvrable, moins de marchandises qu'en octobre (importations par jour ouvrable 8,4 millions contre 8,6 millions de fr. en octobre), tandis que notre commerce d'exportation s'est quelque peu ranimé (exportations par jour ouvrable 5,7 millions contre 5,5 millions de fr.).

La diversité de l'évolution des importations et des exportations se reflète également dans la structure de notre balance commerciale. Ainsi l'excédent des importations atteint cette fois-ci 69 millions de fr. contre 85,8 millions en octobre 1930 et 50,9 millions de fr. en novembre 1929.

La valeur totale des importations est restée de 17 millions de fr. au-dessous de la moyenne mensuelle de l'année précédente. Cette fois-ci, la valeur des importations représente le 148,7 % de la valeur des exportations, en regard de 158,2 % en octobre. Par jour de calendrier, la cote journalière ressort à 7 millions contre 7,5 millions de fr. en octobre.

économique» et ont établi des règles communes pour les paiements et les conditions de livraison.

d) *Montres.*

La fabrication allemande des montres est concentrée dans 8 entreprises, dont 6 produisent la montre bon marché (prix de fabrique de 2 à 4 RM.) deux autres la montre de qualité (prix de fabrique de 10 à 20 RM.). La production horlogère de Glashütte, vu ses articles de haute qualité, forme une classe spéciale. Le prix des montres de qualité doit être basé sur celui des produits similaires suisses, tandis que le prix des montres bon marché, mais d'une qualité supérieure à la montre extra bon marché suisse (Roskopf) n'est pas influencé par la concurrence sur le marché indigène; sa vente peut être facilement cartellisée.

Dans ce but, il a été créé au début de 1930 un cartel pour l'intérieur et l'étranger, englobant toute la production des montres bon marché et déterminant les prix et l'importance des contingents. Les deux tiers des montres bon marché sont exportées.

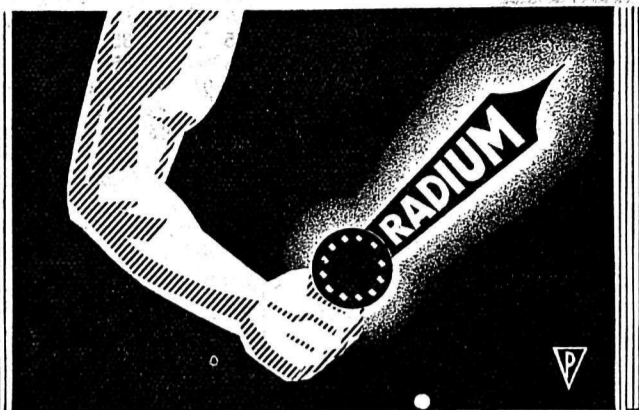
Sont comprises dans cette catégorie, les montres de poche dont le prix de vente au détaillant, au moment de la conclusion de la convention n'est pas supérieure à 3,75 RM. et les montres pour dames et montres-bracelets d'un prix n'excédant pas 6 RM. Les maisons participantes sont: Thiel, Junghans, Kienzle, Haller, Schatz, Müller-Schlenker, d'un côté et l'Association économique de l'industrie horlogère allemande, comme Office de vente, d'un autre côté.

Les conditions de prix et de livraison sont fixées

par l'assemblée générale. Pour la vente à l'intérieur, des rabais sont accordés aux grossistes; pour l'étranger, un tarif spécial est établi et doit être observé par les succursales, les concessionnaires et représentants. Les exportateurs reçoivent un rabais de 2 % mais à condition que la marchandise ne rentre pas au pays. Pour les autres catégories de montres, les conditions de prix sont fixées en commun.

Chaque maison est contingentée, selon un plan déterminé; l'échange des contingents est autorisé. Le contrôle est exercé par l'Office de vente auquel toutes les factures, les chiffres mensuels de production et les commandes doivent être soumis. En cas de dépassement du contingent, il sera perçu pour chaque unité de valeur en faveur d'une caisse de compensation, 20 P. pour la vente à l'intérieur et 10 P. pour la vente à l'étranger; en cas d'inutilisation partielle des contingents cette caisse bonifie aux fabriques une indemnité basée sur les mêmes principes, à moins que le déficit soit reporté sur l'exercice nouveau. Si le déficit dépasse le 20 %, la maison peut demander que par des mesures appropriées, spécialement une réduction des prix, le contingent soit élevé à son niveau primitif; lorsqu'il y a excédent, la maison peut, de sa propre volonté, procéder à une augmentation de prix.

Il est prévu des mesures spéciales pour la reprise de maison concurrentes ou la transmission d'une fabrique dans d'autres mains. Des peines conventionnelles sont prévues dont le montant minimum est de 1,000 RM.



une arme puissante...

qui vous sera utile dans la lutte commerciale, c'est notre marque de fabrique qui est devenue synonyme de qualité.

Les maisons d'horlogerie les plus sérieuses nous confient leurs „posages“ parce que l'expérience a démontré que notre radium donnait entière satisfaction à la clientèle, même lorsqu'il était soumis aux épreuves les plus dures.

Votre ennemi, ce n'est pas la concurrence, mais les réclamations de vos acheteurs. Ne livrez donc que ce qui se fait de mieux, et adressez-vous à

L. MONNIER & Co
LA CHAUX-DE-FONDS

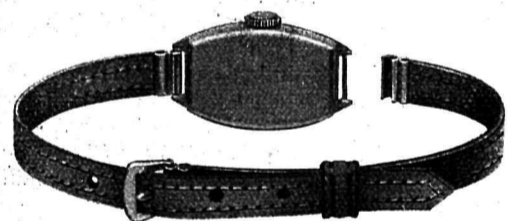
Tél. 14.38 Tourelles 38

GENÈVE

Charmilles 10 Tél. 23.628



69-1 C Représentants pour la Suisse des Matières lumineuses
MERZ & BENTELI, BUMPLITZ



DEBOVA
société anonyme
Chaux-de-Fonds et Genève

Plus de coutures à la montre
Fixez vous-mêmes vos cuirs 5 et 6 mm

Ressorts pour petites montres depuis 2 3/4 mm
pour montres de poche
pour montres 8 jours

INSTALLATION ULTRA-MODERNE

FABRIQUE DE RESSORTS
PAUL DUBOIS, CORGÉMONT

VIENT DE PARAÎTRE

85^{me} année 1931 73^{me} édition

INDICATEUR DAVOINE

Indicateur général de l'horlogerie suisse et pays limitrophes

Volume de 1168 pages

Recueil d'adresses de cette industrie et des fabricants de bijouterie, de joaillerie, de lunetterie, de machines et pièces à musique. — Un résumé des dispositions légales sur le contrôle des matières d'or et d'argent. — Le tableau des droits de douane avec tous les pays. — Une table alphabétique des Marques de fabrique.

Des renseignements utiles.

Prix: Suisse, fr. 5.—, autres pays, fr. 6.— suisses.

Editeur: **A. GOGLER Publicité, Société Anonyme**

Rue du Parc 9 ter LA CHAUX-DE-FONDS Rue du Parc 9 ter

Décolletages et Taillages pour l'Horlogerie
FERNAND ALLIMANN

Téléph. 135 Moutier (Suisse) Téléph. 135

Spécialités:

BARILLETS
ARBRES DE BARILLETS

à tous degrés d'avancement.

Tiges garnies, Taillage de couronnes,
rochets, renvois, etc. 115-1 J



Fabrique de Boîtes BIELNA S. A., Bienne
plaqué or laminé et argent



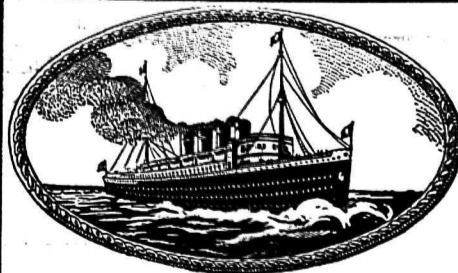
Poinçon
de Maître

K. B. la marque de garantie pour nos boîtes de haute qualité en plaqué or laminé 10 ans avec 20 microns et 20 ans avec 40 microns.

Toujours un grand assortiment en vis, écrous, rivets, rondelles et goupilles de première qualité.

Nos tournevis brevetés et munis d'un système protecteur vous évitent temps et peine.

WILL & Co S.A. A.G.
Passage Will-BIEL-BIENNE - Tél. 43-77



J. Véron, Grauer & Cie

La Chaux-de-Fonds

Repr. CH. MAUREL

Transports internationaux

VOYAGES. CROISIÈRES. PASSAGES MARITIMES

Services rapides et groupages

Contrôle anglais et français — Prix à forfait.

Service de renseignements gratuits

pour tous genres de transports et voyages.

Déménagements, garde-meubles, etc. 110-1 C

Le ralentissement général de l'activité économique par rapport surtout à la période correspondante de 1929 devait aboutir à un rétrécissement du marché des exportations. En novembre, il s'est exporté par jour ouvrable pour 1,3 millions de fr. de marchandises suisses de moins qu'en novembre 1929. Cette fois-ci, le 67,2 % des importations a été couvert par des exportations, contre 63,2 % en octobre.

Si l'on compare les résultats du commerce extérieur des onze premiers mois de l'année courante avec ceux afférents à la période correspondante de l'année précédente, on constate que les importations ont rétrogradé à 2448,5 millions, en diminution de 68,5 millions de fr. et que les exportations (1627,4 millions de fr.) soldent par une forte moins-value (— 299,3 millions de fr.). Déduction faite sur les importations et les exportations de l'or en barres non compris dans le bilan commercial, on obtient un solde de 727,3 millions de fr. en faveur de l'étranger, contre 570,6 millions de fr. pour la période correspondante de 1929.

Informations

Avis.

Les créanciers des maisons:

*Luigi Calabria, Ferrare,
Jakob Palmtag, Schwenningen a. N.
Abraham Salzmann, Przemysl (Pologne),*

sont priés de nous envoyer le relevé de leur compte en double, afin que nous puissions sauvegarder leurs intérêts.

— *Erratum.* — C'est par erreur que la maison *Kotzeff Frères, à Sofia*, a été rubriquée sous les avis de faillites, dans le No. 96 de ce journal; elle n'a sollicité qu'un moratoire.

— On est prié de se renseigner avant d'entrer en relations avec:

P. QNEHCFV à STIYVEEV-PAMDVTSVVI.

— Nous mettons en garde contre:

Hermann F. Steinmeyer, à Munich, qui a prêté le serment d'insolvabilité et qui cherche à faire de nouvelles affaires sous le nom de sa femme: *E. Steinmeyer.*

L'Information Horlogère Suisse

La Chaux-de-Fonds. Rue Léopold Robert 42.

Douanes

Espagne. — Droits (Agio).

L'agio dû au cas où les droits de douane, payables en or, sont acquittés en monnaie d'argent ou en billets de banque, a été fixé, pour la période du 1er au 10 décembre, à 71,41 % (agio du mois de novembre 88,61 %).

Chine. — Nouveau port franc.

D'après une communication de la Légation de Chine à Berne, le gouvernement chinois a décidé d'ériger le port de Tang Kia Waen, situé dans la province de Kouang Tong, en port franc pour une période de 60 ans, sous le nom de Port-Tchung-Shan. Ce port sera ouvert, sans restriction aucune, au commerce international.

Légations et Consuls

Etranger.

Turquie. — Il ressort d'une communication de la Légation de Turquie à Berne que la Section consulaire de la Légation a cessé d'exister à partir du 1er décembre.

Les attributions des représentants consulaires de la Turquie en Suisse seront donc, dès cette date, réparties de la façon suivante:

Le Consulat honoraire de Turquie à Berne aura la compétence de légaliser les certificats d'origine qui lui seront soumis et dont les marchandises d'origine suisse destinées à être importées en Turquie doivent être accompagnées.

Le Consulat de carrière de Turquie à Genève, dont la juridiction s'étend à toute la Suisse et qui est également compétent pour légaliser les certificats dont il s'agit, continuera, comme auparavant, à traiter toutes les autres affaires consulaires qui pourraient se présenter.

Registre du commerce

Raisons sociales.

Enregistrement:

9/12/30. — *Gebr. Meyer*, soc. n. coll. (Alfred et Ernst M. de Bubendorf), représentations et commerce de bijouterie, Therwil (Bâle-Camp.).

Modifications:

1/12/30. — La soc. n. coll. «*Thuma Gebrüder*», est dissoute; actif et passif sont repris par *Peter Thuma* (de St. Gall), horlogerie, orfèvrerie, argenterie, Neugasse 5, St-Gall C.

2/12/30. — *Jean Lehner*, décédé, ne fait plus partie de la soc. n. coll. «*J. Lehner et Cie*», La Chaux-de-Fonds, nickelage, argentage de mouvements. Il y est remplacé par sa veuve *Dame Ruth Lehner*, née *Augsburger* et la raison sociale est modifiée en *Lehner et Augsbürger*. Chacun des deux associés signe indiv.

Radiations:

2/12/30. — *Ernest Boss-Lassueur*, pierres d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds.

2/12/30. — *Charles Mingard «La Fontaine»*, fabrication de verres de montres fantaisie, La Chaux-de-Fonds.

2/12/30. — *Jules Vogt*, fabrication d'assortiments Roskopf, Le Locle.

4/12/30. — *Coopérative genevoise d'ouvriers diamantaires*, soc. coop., Petit-Saconnex (Genève).

5/12/30. — «*E. F. E. O.*», S. A., in liquidazione, commerce d'horlogerie, Chiasso.

Dessins et Modèles

Dépôts:

No. 46751. 21 octobre 1930, 7 h. — Ouvert. — 2 modèles. — Fermoirs pour montres-bracelets. — *Société Anonyme Debova*, Genève (Suisse).

No. 46765. 23 octobre 1930, 19 h. — Cacheté. — 1 modèle. — Machine à reboucler les ressorts de montres. — *Albert Liengme*, Bienne (Suisse). Mandataire: *W. Koelliker*, Bienne.

No. 46773. 24 octobre 1930, 20 h. — Ouvert. — 1 modèle. — Montre de poche. — *Manufacture des Montres «Paul Buhre»*, et «*H. Barbezat-Bôle*» S. A., Le Locle (Suisse).

Prolongations:

No. 31880. 6 octobre 1920, 17 h. — (IIIe période 1930-1935). — 16 modèles. — Plaques de contre-pivots. — *Tavannes Watch Co. S. A.*, Tavannes (Suisse). Mandataires: *Bovard et Co.*, Berne; enregistrement du 23 octobre 1930.

No. 38162. 17 octobre 1925, 18 h. — (IIe période 1930-1935). — 1 modèle. — Dispositif de fixation de montres d'automobiles. — *A. Schild S. A.*, Granges (Soleure, Suisse). Mandataire: *W. Koelliker*, Bienne; enregistrement du 27 octobre 1930.

No. 38213. 29 octobre 1925, 20 h. — (IIe période 1930-1935). — 16 modèles. — Anses pour boîtes de montres. — *Cornu et Co.*, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: *W. Koelliker*, Bienne; enregistrement du 27 octobre 1930.

No. 38249. 5 novembre 1925, 20 h. — (IIe période 1930-1935). — 2 modèles. — Calibres de montres. — *Frey et Co., Montres Frey, Société Anonyme*, Bienne (Suisse); enregistrement du 4 novembre 1930.

No. 38250. 5 novembre 1925, 18 h. — (IIIe période 1930-1935). — 1 modèle. — Pointe de contact. — *Sphinxwerke Müller & Cie S. A.*, Soleure (Suisse). Mandataire: *W. Koelliker*, Bienne; enregistrement du 23 octobre 1930.

No. 38251. 5 novembre 1925, 18 h. — (IIe période 1930-1935). — 1 modèle. — Foret à pivot hélicoïdal. — *Usines Sphinx Müller et Cie, S. A.*, Soleure (Suisse). Mandataire: *W. Koelliker*, Bienne; enregistrement du 23 octobre 1930.

Radiations:

No. 31674. 21 juillet 1920. — 2 modèles. — Calottes pour l'emballage de mouvements de montres.

No. 31675. 22 juillet 1920. — 4 modèles. — Calibres de montres.

No. 31684. 24 juillet 1920. — 1 modèle. — Compas

COTES

12 décembre 1930

Métaux précieux

Argent fin en grenailles fr. 83.— le kilo.
Or fin, pour monteurs de boîtes > 3500.— >
» laminé, pour doreurs > 3575.— >
Platine > 8.— le gr.

Pour platine fourni par les clients, majoration de fr. 2,50 dès le 10 octobre 1930.

Boîtes or et bijouterie, Cote No. 3 en vigueur dès le 7 juin 1929.

London	Comptant		A terme	
	9 déc.	10 déc.	9 déc.	10 déc.
(Ces prix s'entendent par tonne anglaise de 1016 kg. en £ stg.).				
Aluminium intér.	85	85	—	—
» export.	85	85	—	—
Antimoine	46.46.10/	46.46.10/	—	—
Cuivre	46.15/7 1/2	46.13/11 1/2	46.15/7 1/2	46.8.9
» settl. price	45.15/	46.12.6	—	—
» électrolytiq.	51.52	50.52	—	—
» best. selected	48.5.49 10'	48.49.5/	—	—
» wire bars	52	52	—	—
Etain anglais	113-114	113-114	—	—
» étranger	112.18.9	113.1/3	111.13/9	111.13.9
» settl. price	111.5/	111.5	—	—
» Straits	116.5/	116.5/	—	—
Nickel intérieur	170	170	—	—
» exportation	175	175	—	—
Plomb anglais	17	16 15/	—	—
» étranger	15.10/	15.8/0	15.8/9	15.7/6
» settl. price	15.7.6	15.7.6	—	—
Zinc	13.16/3	13 16/3	14.6 3	14.5/
» settl. price	13. 15	13.17/6	—	—

Paris	Comptant		A terme	
	6 déc.	8 déc.	9 déc.	10 déc.
(Ces prix s'entendent en francs français par kg. 1000/1000)				
Nitrate d'argent	235	232	232	229
Argent	325	320	325	320
Or	17.500	17.500	17.500	17.500
Platine	34.000	34.000	34.000	34.000
» iridie 25 %	78.000	78.000	78.000	78.000
Iridium	200.000	200.000	200.000	200.000

(en francs français par gramme).				
Chlorure de platine	15.—	15.—	15.—	15.—
Platinite	17.45	17.45	17.45	17.45
Chlorure d'or	9.25	9.25	9.25	9.25

London	Comptant		A terme	
	6 déc.	8 déc.	9 déc.	10 déc.
(Ces prix s'entendent par once troy (31 gr. 103) 1000/1000).				
Or (shill.)	85 13/4	85 13/4	85 11/2	85 1 1/2
Palladium (Lstg.)	7 3/4	7 3/4	7 3/4	7 3/4
Platine (shill.)	140	140	140	140

(par once standard 925/1000 en pence).

Argent en barres	16 5/8	15 11/16	15 1/2	15 7/10
------------------	--------	----------	--------	---------

New-York 6 déc. 8 déc. 9 déc. 10 déc.
(Ces prix s'entendent en cents par once de 31 gr. 103).

Argent en barres	33 3/4	34 —	33 —	33 1/2
------------------	--------	------	------	--------

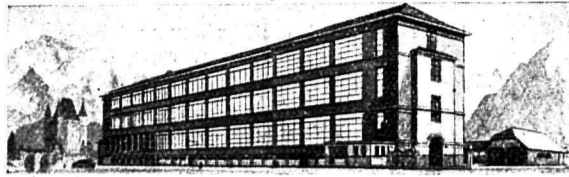
Escompte et change.
Suisse: Taux d'escompte 2 1/2 %
» » avance s/nantissement 3 1/2 %

	Parité	Escompte		Demande	Offre
		en francs suisses %	%		
France	100 Frs	20.155	2 1/2	20.24	20.35
Gr. Bretagne	1 Liv. st.	25.22	3	25.04	25.07
U. S. A.	1 Dollar	5.18	2 1/2	5.14	5.175
Canada	1 Dollar	5.18	—	5.14	5.17
Belgique	100 Belga	72.06	2 1/2	71.80	72.10
Italie	100 Lires	27.27	5 1/2	26.92	27.12
Espagne	100 Pesetas	100.—	6	57.25	58.25
Portugal	100 Escudos	560.—	7 1/2	23.—	23.50
Hollande	100 Florins	208.32	3	207.50	207.85
Indes néerl.	100 Guilders	208.32	—	206.62	208.62
Allemagne	100 Reichsmk	123.45	5	122.95	123.20
Dantzig	100 D.Gulden	100.88	5	100.10	100.20
Autriche	100 Schilling	72.93	5	72.50	72.80
Hongrie	100 Pengö	90.64	5 1/2	90.15	90.30
Tchécoslov.	100 Cour.	15.33	4	15.28	15.31
Estonie	100 Cour.	139.—	7	136.59	137.29
100 Lats	100.—	6	99.07	99.67	
Lithuanie	100 Lits	51.80	6-7	51.39	51.99
Russie	100 Tchervon.	2666.—	8	2658.—	2659.—
Suède	100 Cr. sk.	138.89	3 1/2	138.25	138.75
Norvège	100 Cr. sk.	138.89	4 1/2	137.95	138.15
Danemark	100 Cr. sk.	138.89	3 1/2	137.95	138.15
Finlande	100 Markka	13.05	6	12.90	13.05
Pologne	100 Zloty	58.14	7 1/2	57.75	57.90
Yougoslavie	100 Dinars	100.—	5 1/2	9.125	9.135
Albanie	100 Francos	100.—	9	—	—
Grèce	100 Drachmes	6.72	9	6.65	6.80
Bulgarie	100 Leva	3.74	10	3.70	3.80
Roumanie	100 Lei	3.10	9	3.06	3.08
Turquie	100 Livres t.	2278.40	—	242.42	243.60
Egypte	100 Livres eg.	2592.—	—	2570.—	2571.—
Afrique Sud	1 Liv. st.	25.22	5 1/2	23.90	24.10
Australie	1 Liv. st.	25.22	6-7	22.90	23.10
Argentine	100 Pesos	220.—	7	176.—	178.—
Bésil	100 Milreis	165.—	—	47.—	52.—
Chili	100 Pesos	63.—	7	62.—	64.—
Uruguay	100 Pesos	536.—	—	406.89	407.89
Cofombie	100 Pesos	504.—	—	496.93	498.93
Pérou	100 Soles pér.	207.50	7	159.—	161.—
Equateur	100 Sucres	103.60	—	101.—	103.—
Bolivie	100 Bolivianos	189.16	—	185.—	186.—
Vénézuéla	100 Bolivars	100.—	—	92.37	94.37
Mexique	100 Pesos	258.32	—	234.40	236.40
Philippines	100 Pesos	258.—	—	252.93	254.93
Indes brit.	100 Roupies	189.16	5	183.—	188.—
Chine	100 Taels	—	—	197.47	199.47
Japon	100 Yens	258.33	5.11	253.—	258.—

Watch Stones Co. S. A., Thoune

Fabrique de Pierres fines pour l'Horlogerie

GLACES - GOUTTES
BALANCIERS
en rubis et saphirs



PIERRES
POUR BOUCHONS
CHATONS

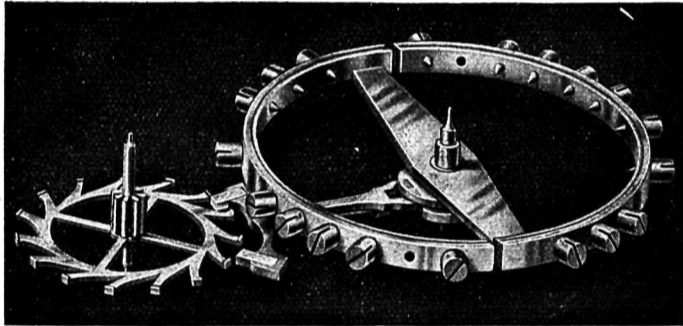
BOUCHONS ET CHATONS RECTIFIÉS
A L'ÉTAMPE, QUALITÉ SOIGNÉE

Spécialités :

Pierres aiguisées à chasser direct
dans les Ponts et les Platines

— Installation spéciale pour l'entreprise de la grande série —

HOFFMANN & Co., Chézard (Neuchâtel)



PIVOTAGES

en tous genres, grandeur et qualité.

DECOLLETAGES

toutes pièces et tous métaux.

Assortiments pivotés, balanciers réglés. 41-1 C

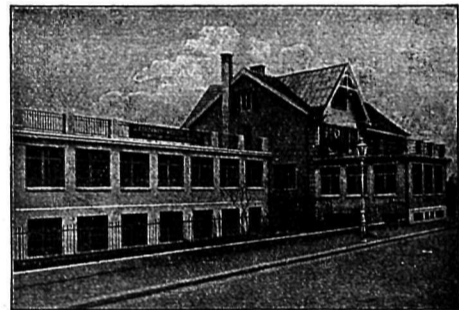
Articles d'exportation. Prix avantageux. Organisation scientifique.

J. Estoppey-Reber & C^{ie}

Rue des Armes 5 et 7 BIENNE Téléphone 41.06
Maison fondée en 1885

Lettres dorées
garanti or pur

Travail
conscientieux

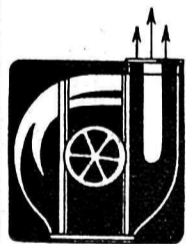


Gravure
de lettres

Promptes
livraisons

Adoucissage - Nickelage - Argentage - Damasquinage
de mouvements en tous genres

314-2 U



Installations de dépoussiérage pour tours à polir, lapidaires.

Aspiration des vapeurs de bains de chromage,
de dorage et autres. 837

Aspiration de fumées, d'exhaiaisons.

Se recommande, Téléphone 23.74

ALFRED RUEFLI, Ventilations, BIENNE

Excellentes références. Route de Boujean 52 a

CH. HUGUENIN-SANDOZ
NEUCHÂTEL
TÉL. 14.75

Gravure Moderne

LETTRES
NUMÉROTAGE
COQS - ROCHETS
APPLIQUES POUR CADRANS
AIGUILLES POUR PENDULETTES

**TOUTES
FORMES
TOUTES
GRANDEURS**



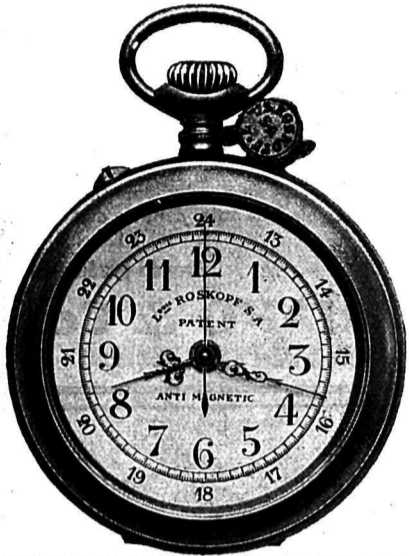
**PLAQUÉ OR
LAMINÉ
ARGENT
NICKEL**

PUBLICITÉ
HORLOGÈRE

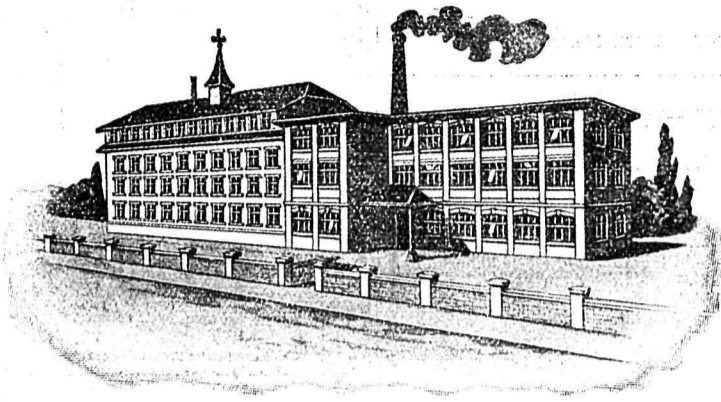
FABRIQUE DE BOÎTES LOUIS LANG S.A. PORRENTROY

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER

RECONVILIER WATCH CO S A.

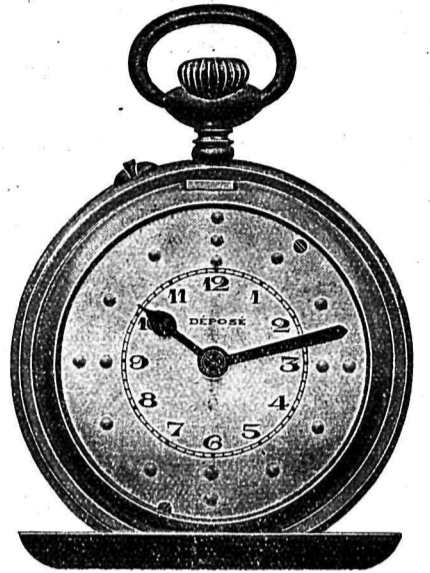


MONTRE SECONDE AU CENTRE
LÉPINE 19 LIGNES ROSKOPF
SE LIVRE AVEC OU SANS « STOP »



Maison fondée en 1902

**Spécialité de bonnes montres Roskopf
et ancre, de 15 à 30 lignes**



MONTRE POUR AVEUGLES



La montre de qualité

Société anonyme de la Fabrique d'horlogerie

LOUIS ROSKOPF

RECONVILIER

Maison fondée en 1906



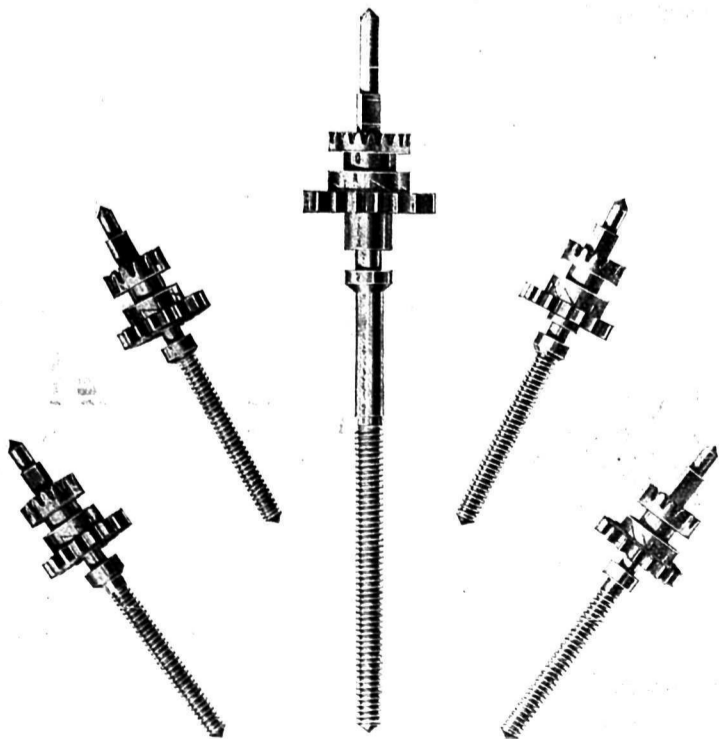
106-1 J

métal et argent, lépines et
savonnettes, de 15 à 30 lignes

FABRIQUE AZURÉA

Célestin KONRAD

MOUTIER



TIGES GARNIES

Petites et grandes pièces



FLEURY & Co

BIENNE

Rue de la Loge, 7

Téléphone 22.27

CHROMAGE

en tous genres, sur nickel,
laiton, argent, aluminium, etc.

Par un procédé entièrement nouveau
il nous est permis de chromer n'im-
porte quel genre de boîtes ou autres
articles intérieurement et extérieu-
rement à des prix intéressants.

348 U


Chromage garanti extra solide et inaltérable.

Installations de dépoussiérage
 pour
Lapidaires, Tours à polir, etc.
 Innombrables références, 35 ans d'expériences
Ventilation S. A., Stäfa
 Zurich



6 Z


FABRIQUES D'ÉBAUCHES



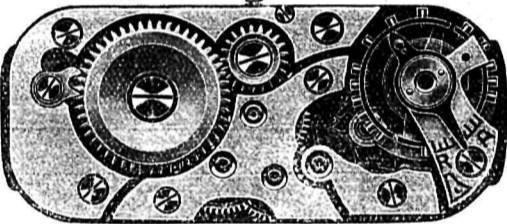
SCHILD FRÈRES & Co.
 GRENCHEN (SUISSE)

DERNIÈRES CRÉATIONS:

BAGUETTE 10 X 23 m/m

Echappt. 8¼ lig.  coins arrondis


GRANDEUR NATURELLE
 Cal. 651




BAGUETTE 7²⁵ X 22⁵⁰ m/m

d'une interchangeabilité absolue

Mouvement fait complètement en nickel

Cal. 610  GRANDEUR NATURELLE

135 Sn

Cal. 610  GRANDEUR NATURELLE

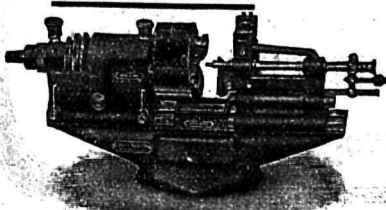
**Agences de brevets - Offices fiduciaires
 Avocats et Notaires - Renseignements commerciaux**

L'Information Horlogère Suisse
 Siège social: 45-1 C.
La Chaux-de-Fonds
 Renseignements - Contentieux

Office KELLIKER, Bienne
 Rue Centrale 93 — Téléphone 3122
 Dépôts de Brevets, Marques
 Dessins et Modèles 318 U

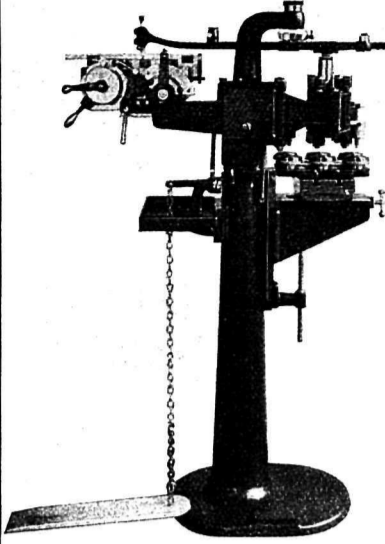
+ RESA +
 RECouvreMENTS S. A. — INKASSO A.-G.
 Berne, Bâle, Neuchâtel, Milan, Rome, Paris, Hambourg
 Procède rapidement à la rentrée des créances de toute nature en Suisse et sur toutes places étrangères
 Demandez tarifs et conditions à la Direction générale, à Neuchâtel. Tél. 17.49.

N'EXIGEZ



que les **Machines HAUSER**
 SPÉCIALITÉS :
 Machines de sertissages modernes
MACHINES D'ÉBAUCHES
HENRI HAUSER S. A.
 Fabrique de machines de précision
BIENNE Tél. 53
DEMANDEZ NOS NOUVEAUTÉS !
 Évitez les imitations. 319-2 U

Machin à sertir, 12 H. Mod. déposé.



PANTOGRAPHES
 à graver et à guillocher
6 pièces à la fois
 pour boîtes de montres, cadrans, etc.

Principaux avantages :
 Table brevetée avec appareil à guillocher. Les modèles ne portent pas l'azur, donc **un seul modèle** pour n'importe quel genre et gros-seur d'azur.
 Les modèles se tracent et se coupent sur le pantographe même.
 Diamant de forme spéciale, avec appareil pour les orienter les six à la fois, dans la direction de l'azur. 129-1 C
 Haute précision. Grande production.

LIENHARD & Co.
 LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse)

Fritz Lüthy & Co

THOUNE (Suisse)

Fabrique de **PIERRES FINES** pour l'horlogerie

Maison de confiance et de premier ordre — Fondée en 1906

Glaces, Balanciers
 Gouttes, Contrepivots
 soigné
 et bon courant



Sciages carrelets pour assortiments
 Chevilles carrées ou rondes pour ellipses

Pierres fines en
Bouchons - chatons rectifiés garantis ronds
 pour toutes industries 159 T


COURVOISIER & Co.
Bienne
 Fil d'Acier pour Décolletages
 GRANDS STOCKS 410-1 U
 Téléphone: 33.38

Mouvements ancre et cylindre

11,8mm (5¼ lig.), 12,4mm (5½ lig.)
 14,6mm (6½ lig.), 15,2mm (6¾ lig.)
 19,7mm (8¾ lig.), 20,3mm (9 lignes)

Mouvements baguettes, 3¼ et 4½ lignes.
 Montres finies en or, argent et plaqué.

G. FROIDEVAUX, La Chaux-de-Fonds,
 D.-P. Bourquin, 19. — Téléphone 26.02.



PAUL PIGUET-CAPT, fabricant
Brassus

Montres et mouvements bracelets, 1^{re} qual., Genève, 10 lig., heures et minutes sautantes, sous guichets.
Nouveauté brevetée.
 Montres sans aiguilles, 9, 10 et 17", sous guichets, **Quantèmes.**
 Montres monnaie 10 et 20 s, 1, 2 et 5 £.
 Prix modérés. 18773 L



BOITES BAGUETTE
 3¾" Font. et Kurth Frères, 4¼" Eta, Felsa et Peseux, 4½" A. S., en argent, plaqué or et nickel chromé, livre bien et rapidement la



Fabrique de boîtes
 „Baguette“
Schmitz & Güggi
 NIDAU (Bienne)
 Rue du Canal du Bas, 23
 Téléphone 38.51